



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Persistance des actes antisémites et protection de la communauté juive en France

Question écrite n° 12229

Texte de la question

M. Thierry Frappé alerte M. le ministre de l'intérieur sur la persistance et l'ampleur des actes antisémites en France. Selon les données communiquées par le ministère de l'intérieur, 1 163 actes antisémites ont été recensés entre janvier et fin octobre 2025, faisant de la communauté juive la plus exposée aux actes antireligieux dans le pays. Bien que ce chiffre marque une baisse par rapport à la même période en 2024, il s'inscrit dans un niveau durablement élevé depuis les attaques terroristes du 7 octobre 2023, après lesquelles les actes antisémites ont connu une hausse exponentielle. En 2023, 1 676 faits antisémites avaient été recensés, soit une augmentation de plus de 280 % par rapport à 2022, et 1 570 faits ont été signalés en 2024, dont une large majorité constituait des atteintes directes aux personnes. Les actes antisémites représentaient alors 62 % de l'ensemble des faits antireligieux et les atteintes visant les lieux de culte et cimetières israélites ont continué d'augmenter. Dans ce contexte préoccupant, il lui demande quelles mesures concrètes le Gouvernement entend prendre pour renforcer ou mettre en œuvre pour prévenir les actes antisémites, protéger efficacement les personnes et les lieux de culte et garantir une réponse pénale ferme et systématique face à ces faits.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Frappé](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (10^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12229

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 janvier 2026](#), page 103